Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470783
Centre d'intérêt: 540

Arnaud, Dominique.

Quelles stratégies doit-on se donner pour implanter efficacement un système de reconnaissance des acquis? : document préparé pour le Colloque "Des acquis à consolider" / par Dominique Arnaud et Jocelyn Benoit. -- Saint-Jérôme : Collège de Saint-Jérôme, Service de l'éducation des adultes, 1986.
26 f. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Vedette(s)-secondaire(s): Benoit, Jocelyn * Collège de Saint-Jérôme. Service de l'éducation des adultes

Descripteur(s): Reconnaissance des acquis * Implantation * Education des adultes

La première partie du document traite des conditions qui ont prévalu au Collège de Saint-Jérôme lors de l'implantation du système de reconnaissance des acquis: incarnation de la volonté politique, stratégie d'implantation, choix des moyens, analyse critique. La deuxième partie aborde les stratégies à respecter sur le plan provincial: rôles et responsabilités à respecter, leviers d'implantation, choix stratégiques, perspectives.

Type de document:

COLLEGE DE SAINT-JEROME
SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES
455, RUE FOURNIER
SAINT-JEROME (QUEBEC)
J7Z 4V2

F.I.R.A.C.
900 boul. Crémazie est
Montréal (Qc) H2P 1E7

QUELLES STRATEGIES DOIT-ON SE DONNER POUR IMPLANTER EFFICACEMENT UN SYSTEME DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS?

DOCUMENT PREPARE POUR LE COLLOQUE
"DES ACQUIS A CONSOLIDER"

PAR

DOMINIQUE ARNAUD
ET
JOCELYN BENOIT

MAI 1986

703068

94-70783

I- LES STRATEGIES D'IMPLANTATION AU COLLEGE DE SAINT-JEROME

X07030682

INTRODUCTION

L'implantation d'un système de reconnaissance des acquis dans un collège a de nombreux impacts sur l'institution. A titre d'exemples:

. UN ACTE D'HUMILITE

- L'acceptation du principe que les lieux et les modes d'apprentissages sont variés et multiples et ne sont pas l'apanage exclusif des institutions scolaires.

. L'OUVERTURE A UNE AUTRE CLIENTELE

- L'importance accordée aux adultes dans les Cégeps traditionnellement plus concernés par les 17 - 20 ans.

. LES IMPACTS PEDAGOGIQUES

- La polarisation du rôle de l'enseignant sur l'évaluation des acquis.

- Le regard critique sur les programmes, les objectifs et les contenus de cours.

- L'adaptation des besoins de formation en fonction des exigences du marché du travail.

. LES IMPACTS ORGANISATIONNELS

- L'interdépendance entre les services de l'éducation des adultes et le secteur régulier.

- L'attribution de ressources humaines et leur rattachement à un service.

- De nouvelles modalités d'admission, d'inscription et de certification des étudiants.

. LES IMPACTS FINANCIERS

- La "réallocation" de ressources financières pour le démarrage du projet.

- L'autofinancement.

Compte tenu de ces impacts, il est primordial, pour implanter un service de reconnaissance des acquis, de se donner une stratégie d'implantation systématique.

Dans le modèle d'implantation du Collège de Saint-Jérôme, les objectifs poursuivis ont été:

. D'obtenir l'accord du plus grand nombre possible d'intervenants du Collège, à différents paliers.

. D'éviter de soulever trop de résistances car celles-ci auraient compromis la bonne marche du projet.

. De développer d'abord nos compétences dans un champ restreint avant d'offrir un service plus étendu aux adultes.

Ces objectifs se sont poursuivis dans le respect de quatre grands principes:

. La manifestation de la volonté politique de l'établissement à offrir des services de reconnaissance des acquis au Collège.

. La rigueur professionnelle dans l'accréditation de l'acquisition de connaissances et de compétences correspondant aux objectifs des programmes et des cours.

. La concertation avec le milieu.

. L'étapisme dans l'implantation.

1. INCARNAT TION DE LA VOLONTE POLITIQUE

1.1 ADOPTION (JUIN 1 ON DES ORIENTATIONS DU CEGEP DE SAINT-JEROME 1985-1988 1985)

. ORIE IENTATION:

"Le e Collège s'appliquera à développer et évaluer les programmes s de formation dans l'esprit d'une accessibilité pédagogique et g géographique pour toutes les clientèles."

. ACT CTION PRIORITAIRE:

"Pa Participer à des actions sur la reconnaissance des acquis et met ettre en place un système d'accueil et référence".

1.2 ADOPTI TION DES OBJECTIFS DES SERVICES PEDAGOGIQUES (SEPTEMBRE 1985)

. OB OBJECTIF III qui spécifie "l'importance de la mise en place de de services pédagogiques nécessaires: soit l'aide à l'apprentissage, pr DE l'accueil et la référence, et LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION".

1.3 CHOI OIX D'UN SECTEUR RESPONSABLE

. S Service de l'éducation des adultes.

R Répondant local: Adjoint à l'éducation des adultes et au d développement des programmes.

1.4 CHO OIX D'UN CONSEILLER PEDAGOGIQUE

. R Responsable de l'implantation.

C Critères: adhésion aux valeurs de la reconnaissance des a acquis, crédibilité, formation pertinente et formation p pédagogique.

1.5 MANDAT LARGE

. Compte tenu de la nouveauté du projet et des risques d'erreurs inhérents à tout projet expérimental, importance pour les responsables du dossier d'avoir la confiance de l'établissement et les coudées franches pour pouvoir se réajuster rapidement au fur à et mesure de l'implantation.

2. STRATEGIE D'IMPLANTATION

NOUVEAUTE ——————→ résistances anticipées, soit:

. Qualité des diplômés
. Baisse de clientèle
. Surcharge de travail
. Difficultés méthodologiques
. ...

+ ABSENCE D'EXPERTISE AU QUEBEC.

= CHOIX DE COMMENCER PAR UNE EXPERIMENTATION RESTREINTE.

2.1 CHOISIR UN SECTEUR TEMOIN

. OBJECTIFS:

- Développer une expertise par la méthode d'essais et d'erreurs.
- Limiter les dégâts.
- Ne pas effrayer: ne pas avoir à dépenser des énergies pour lutter contre les levées de bouclier.
- Réussir dans un secteur témoin pour faire des démonstrations auprès d'autres départements et lever les résistances.

2.2 PREPARER LE TERRAIN

Pour élargir l'implantation à d'autres départements:

. PENETRATION:

Rencontre de départements.

. INFORMATION:

Départements et services sur la démarche entreprise.

2.3 IMPLIQUER D'AUTRES PERSONNES

. Pour avoir des "agents multiplicateurs".

. Pour avoir des entrées dans différents départements et services.

. Pour développer nos "antennes":

- Les résistances anticipées.
- Les particularités des départements.

2.4 ETABLIR DES RAPPORTS AVEC LE MILIEU EXTERNE

. Pour nous aider à mieux identifier les besoins des adultes de la région en reconnaissance des acquis.

. Pour obtenir un support de nos partenaires habituels.

2.5 RENFORCER LA VOLONTE POLITIQUE

. Pour assurer le support de l'établissement en cas de vagues, ou de tempêtes.

3. CHOIX DES MOYENS

3.1 CHOIX DU REPONDANT LOCAL ET DU CONSEILLER PEDAGOGIQUE

. CRITERES:

- Forte adhésion aux valeurs de la reconnaissance des acquis de formation pour défendre le projet.
- Crédibilité dans l'établissement pour faire face aux résistances anticipées.
- Connaissance du réseau interne de l'établissement, officiel et officieux.

. Libération du conseiller pédagogique sur ce dossier. (Cf. "volonté politique").

3.2 CHOIX DU "SECTEUR TEMOIN"

3.2.1 Techniques de bureau

- CRITERES DU CHOIX:

. **Un nouveau programme:** possibilité d'y intégrer le volet reconnaissance des acquis dès la phase d'implantation.

. **Une cohérence départementale:** objectifs et contenus de chaque cours sont étudiés et approuvés par l'assemblée départementale.

· **Une identité professionnelle forte:** la reconnaissance des acquis ne remet pas en question le bien fondé de la formation dispensée.

· **Un département qui a fait sa propre analyse de ses besoins de formation.**

3.2.2 Expérimentation du portfolio

2 groupes: .personnel de l'interne (cf. volonté politique)
.personnel du réseau public et para-public.

- CRITERES DE SELECTION POUR PARTICIPER A L'EXPERIMENTATION

. Avoir une solide expérience en travail de bureau: être susceptible de se faire reconnaître des acquis.

. Etre intéressé à contribuer à l'implantation d'un projet "révolutionnant" l'éducation: être un "pionnier".

3.3 PREPARATION DU TERRAIN

. PENETRATION:

- Bulletin d'information: "Immedia spécial" distribué à tout le personnel ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration.

- Rencontres de départements: de façon progressive - du secteur professionnel vers le secteur général. De façon systématique - tous les départements seront rencontrés.

- Rencontres des services: A.P.I., registrariat, service de recherche et d'expérimentation, service des communications audio-visuelles.

- Rencontres des différents services de la Direction des des services pédagogiques

- Rencontre du personnel de soutien: pour les informer de la possibilité de participer à l'expérimentation.

- Rencontre du Conseil d'administration

- Création d'un centre de documentation
  Disponible à tous les membres du personnel du Collège.

CONTENU DES RENCONTRES:

. Information systématique sur la démarche et le projet.

. Sensibilisation aux rôles de chacun.

. Implication.

3.4 IMPLICATION D'AUTRES PERSONNES

3.4.1 Formation d'un comité multisectoriel

. MANDAT:
  - Elaborer des stratégies d'implantation.
  - Elaborer la politique locale (échéancier - juin 1987).

. COMPOSITION:
  - Adjoint au S.E.A., conseiller pédagogique, personnel de soutien, A.P.I. et professeurs de différents départements.

. CRITERES:
  - Toute personne sensible aux besoins des clientèles adultes, à l'importance de la reconnaissance des acquis et, suffisamment impliquée dans le milieu pour pouvoir jouer le rôle d'agent multiplicateur.

3.4.2 Libération

. D'un professeur de Techniques de bureau pour faire l'analyse de 3 cours de la grille de Techniques de bureau en fonction de la reconnaissance des acquis. (3 périodes/semaine).

3.4.3 Implication

. Du département de psychologie pour l'analyse du cours "Interrelations dans le monde professionnel".

. Du département de Techniques administratives pour l'analyse de 4 cours de la grille.

. Du département de Français pour l'analyse du cours "Français écrit".

3.4.4 Perfectionnement

. Participation de professeurs aux ateliers de formation organisés par la Fédération.

. PERFORMA: élaboration de 3 cours crédités en reconnaissance des acquis pour les professeurs et les professionnels du Collège.
(Collaboration entre le service de l'éducation des adultes et le service de recherche et expérimentation).

3.5 RENFORCEMENT DE LA VOLONTE POLITIQUE

- Rencontres régulières,formelles et/ou informelles avec le directeur général et le directeur des services pédagogiques.

- Présentation du dossier (bilan et perspectives) au Conseil d'administration en mai 1986.

OBJECTIFS:

- Communiquer l'information de pointe et l'information stratégique.

- Donner des rapports d'étape.

- Informer sur l'état du dossier.

- Communiquer l'impact dans le milieu et la communauté (îlots d'allégeance et/ou de réticence).

- Informer de l'impact du programme sur l'image du Collège dans le milieu.

4. ANALYSE CRITIQUE

4.1 PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES

. Outre l'insécurité qui découle de l'absence de balises, de normes et standards dans l'implantation de la reconnaissance des acquis dans un programme donné, les deux principales difficultés rencontrées chez nous sont:

4.1.1 Une mauvaise évaluation des coûts

. Coûts de la libération des professeurs pour l'élaboration d'instruments d'évaluation.

. Coûts engendrés par l'information soutenue, interne et externe.

. Coûts engendrés par l'évaluation des acquis.

4.1.2 Un risque d' "ingérence" dans l'autonomie professionnelle des départements

. Plans de cours: lecture des objectifs et des contenus.

. Examen des instruments d'évaluation.

. Remise en question des approches pédagogiques, pouvant aller jusqu'à des questionnements sur la compétence.

. Ce risque d'ingérence est contrôlé par l'information continuelle et une bonne collaboration.

4.1.3 Les défis majeurs

Le manque de concordance entre la formation pratique et la formation théorique:

- Les acquis se retrouvent fréquemment à l'intérieur de plusieurs parties de cours.

- Les exigences du marché du travail sont parfois différentes des exigences académiques d'un programme de formation.

- Les modalités d'acquisition de la formation manquante sont à développer.

4.2 LES RESULTATS

A Saint-Jérôme, nous ne pensions pas que l'implantation de la reconnaissance des acquis se heurterait à aussi peu de résistance ...

Ce que nous déduisons de notre "réussite":

- Nous avons reçu le support de l'établissement qui a clairement signifié sa volonté politique d'implanter la reconnaissance des acquis de formation au Cégep.

- Nous avons pris soin de nous assurer la collaboration de personnes crédibles dans la communauté collégiale.

- Nous avons expérimenté la démarche de façon très restreinte pour ne pas être envahis de demandes auxquelles nous ne pourrions pas répondre.

. Nous avons pris le temps de respecter les départements et services dans leur cheminement face à ce dossier.

. Dans nos rencontres avec les départements, nous avons adopté une démarche progressive en rencontrant d'abord les départements que nous pensions être les plus ouverts face à la reconnaissance des acquis. Nous avons de plus, clairement manifesté notre volonté de les impliquer dans la démarche et de respecter leur rôle d'experts de contenu.

4.3 LES ATTITUDES A ADOPTER

. PRENDRE LE TEMPS:
- Changement de mentalité.
- Nécessité d'obtenir l'adhésion des intervenants.
- Respect du rythme de chacun.

. ACCEPTER LA DIFFERENCE:
- Respect de l'individualité des départements.
- Voir les approches différentes de chaque département comme une richesse et non comme une contrainte.
- Ne pas imposer de modèle unique et standardisé.

. PROMOUVOIR LA CONCERTATION:
- Entre les départements et services.
- Echange des expériences entre les collèges, ce qui facilite la GENERALISATION DE L'IMPLANTATION.

. NE PAS MARGINALISER LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS.

. FAIRE PREUVE DE RIGUEUR PROFESSIONNELLE.

II- LES STRATEGIES A RESPECTER SUR LE PLAN PROVINCIAL

INTRODUCTION

LES DEFIS A RELEVER:

Vue sous un angle provincial, l'implantation de la reconnaissance des acquis pose un certain nombre de défis:

. UN CHANGEMENT DE MENTALITE GLOBAL

- Accepter le fait que l'on peut apprendre ailleurs que dans des institutions scolaires.

. L'EGALITE DES CHANCES D'ACCES A LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

- Pour tous les citoyens.

. L'AUTONOMIE DES COLLEGES

- Quant aux modalités d'implantation de nouveaux projets.

. LA NOUVEAUTE

- De la reconnaissance des acquis et le peu d'expertise au Québec.

. LES CONTRAINTES BUDGETAIRES

- Et l'obligation de réallocation de ressources.

. LA NECESSAIRE INTERDEPENDANCE

- Des services de l'éducation des adultes et du secteur régulier dans ce dossier (en ce qui concerne l'évaluation des acquis, en particulier).

1. LES ROLES ET LES RESPONSABILITES A RESPECTER

Compte tenu de la répartition des rôles et des responsabilités:

. Du ministère, qui détermine les grandes orientations provinciales.

. Des Cégeps, qui décident des moyens organisationnels d'implantation.

. De la Fédération, qui a la responsabilité de promouvoir le développement de l'enseignement collégial et celui des collèges affiliés.

Le ministère mandatait, en 1984, la Fédération pour présider à l'implantation d'un système de reconnaissance des acquis dans les collèges québécois.

2. TROIS LEVIERS D'IMPLANTATION

A l'automne 1984, une triple structure d'implantation était mise sur pied:

2.1 UN COMITE D'ORIENTATION

Composé de représentants du ministère, de la Fédération, des Cégeps et des collèges privés, qui assume le mandat:

- De définir un plan d'action.
- De financer et d'évaluer les projets.
- De définir les grands éléments d'un système de reconnaissance des acquis, principalement:

. Un modèle organisationnel.

. Un modèle de financement.

. Un modèle de politique.

. Un modèle de stratégie d'implantation.

2.2 UN SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Relié à la Fédération, se voit confier la tâche:

- D'alimenter les décisions du comité.
- De sensibiliser les milieux concernés au bien fondé et aux exigences de la reconnaissance des acquis.
- De fournir aux collèges l'assistance humaine et technique requise pour élaborer des projets et les mener à terme.

2.3 UN REPONDANT OU UNE EQUIPE DE RESPONSABLES

Officiellement nommés, dans chaque collège, doivent:

- Acquérir la compétence de base requise en reconnaissance des acquis.
- Elaborer un plan d'implantation local.
- Procéder à l'implantation d'un projet dans un ou plusieurs programmes.

L'approche retenue et mise en oeuvre consiste à s'inspirer des philosophies et des pratiques américaines et à procéder de façon expérimentale et inductive dans le respect de l'autonomie locale et à travers un dialogue continu entre toutes les parties concernées.

3. LES CHOIX STRATEGIQUES

3.1 La création d'une structure centrée sur le partnership ministère-collèges, où chacun a son rôle à jouer dans un esprit de concertation.

3.2 La conception d'un service d'assistance technique (concept de "STAFF") qui joue le rôle d'un service conseil aux collèges et qui leur apporte un soutien technique, financier, humain: rôle d'assistance et non pas rôle d'autorité.

3.3 L'accent fortement mis sur la formation des responsables du dossier (répondants, conseillers pédagogiques, professeurs), formation indispensable pour être capable de mener à bien un dossier si déroutant dans sa nouveauté.

3.4 L'importance accordée aux rencontres régulières des responsables locaux (répondants, conseillers et évaluateurs) pour toujours respecter l'autonomie locale mais aussi pour en arriver à dégager des consensus.

3.5 La prépondérance accordée à l'élaboration d'instruments de travail disponibles aux collèges expérimentateurs.

3.6 Le choix d'avoir démarré plusieurs petits projets pour qu'ils soient graduels et contrôlables, plutôt qu'une décision d'implantation immédiate et généralisée.

3.7 La priorité accordée au portfolio parce que c'est une méthode globale, souple, riche et qui permettait d'outiller rapidement les collèges.

On peut affirmer, compte tenu des actions réalisées et de la participation des collèges, que les choix stratégiques provinciaux ont permis que le dossier de la reconnaissance des acquis prenne un essor considérable.

4. LES PERSPECTIVES

Si on peut affirmer que le dossier de la reconnaissance des acquis est "bien parti" au Québec, qu'il soulève en général beaucoup d'intérêt et qu'il s'inscrit dans un mouvement plus vaste de questionnement sur les rôles et les pratiques pédagogiques des collèges, on est loin de pouvoir encore dire que la reconnaissance des acquis est un fait au Québec.

En effet, la phase d'implantation est à peine amorcée dans un certain nombre de collèges, et dans d'autres, il faut consolider les projets. Enfin, aucun Cégep n'offre actuellement une accessibilité générale à la reconnaissance des acquis. Pour qu'il ne tombe pas dans l'oubli ou ne se marginalise, ce dossier encore fragile nécessite un certain nombre de conditions favorables pour qu'il fasse un jour partie intégrante de la mission des collèges au même titre que la formation.

Nous nous contenterons ici d'énumérer les conditions qui nous semblent être les principales.

4.1 PREMIERE CONDITION: LA VOLONTE POLITIQUE

Sur le plan provincial, nous retrouvons la même condition que sur le plan local: la reconnaissance des acquis ne peut se développer sans qu'il y ait une volonté politique clairement exprimée et renforcée.

Il nous apparaît primordial, pour l'avenir de ce dossier, qu'il y ait un engagement du gouvernement sur deux plans:

4.1.1 Sur le plan idéologique

Que l'on priorise le principe de l'accessibilité des adultes à l'enseignement supérieur: que l'on permette aux adultes québécois d'acquérir une plus grande compétence pour contribuer au développement social, culturel et économique du pays.

4.1.2 Sur le plan financier

Que l'on dégage des crédits suffisants pour que les intervenants puissent continuer leurs travaux d'implantation et de développement de la reconnaissance des acquis.

Sans injection de fonds, la reconnaissance des acquis nous apparaît compromise car certains collèges n'en n'auront pas les moyens. Notons cependant que dans un deuxième temps (phase de développement), on devra tendre vers un autofinancement ou vers des sources de financement autres que gouvernementales, (organismes privés, syndicats, employeurs).

4.2 DEUXIEME CONDITION: LE RESPECT DES PARTICULARITES LOCALES

Comme sur le plan local, et en prolongement des orientations qui ont été mises en oeuvre jusqu'à présent, il nous apparaît nécessaire que cette implantation se fasse encore sur le mode de la PARTICIPATION et de la COLLABORATION entre les différentes parties concernées.

En effet, il semble difficile de concilier l'autonomie locale avec un modèle imposé qui viendrait décréter des pratiques et qui ne permettrait pas aux intervenants des collèges d'avoir le temps de se créer d'abord leur propre expertise et compétence.

De plus, cette implantation devrait continuer à se faire de façon à respecter les rythmes, les orientations et les particularités des collèges, ce qui permettrait de développer des modèles à la fois riches dans leur diversité et répondant mieux à des besoins régionaux en éducation des adultes.

4.3 TROISIEME CONDITION: L'ETAPISME

Cette condition découle de la précédente. En effet, on ne peut penser à précipiter l'implantation de la reconnaissance des acquis dans les collèges, car actuellement les responsables du dossier (répondants locaux, conseillers pédagogiques, professeurs) en sont encore au stade où ils doivent acquérir, par la formation et par l'expérience, l'assurance et l'expertise qui leur permettra d'ouvrir leurs portes à un plus grand nombre d'adultes, dans un plus grand nombre de programmes. Imposer, à cette étape-ci, à tous les collèges de faire de la reconnaissance d'acquis de façon systématique et générale serait dommageable car les collèges ne sont pas encore dans les conditions requises pour le faire.

4.4 QUATRIEME CONDITION: LA CONCERTATION ET LE PARTAGE

Chaque collège ou regroupement de collèges devrait choisir des champs spécifiques d'implantation différents.

On sauvera argent, énergie et temps si les collèges, en se concertant et en établissant des consensus bâtissent des instruments de travail (outils d'évaluation, approches à la clientèle, élaboration de portfolios adaptés, ...) pour des programmes ou dans des champs d'action diversifiés.

De plus, il faudrait que ces instruments de travail soient accessibles aux autres collèges pour les aider dans leur implantation.

Pour que cette concertation et ce partage puissent se faire, il est encore nécessaire que les collèges aient un lieu d'échange, de coordination et d'évaluation des projets, sur le même modèle qui existe à l'heure actuelle.

Cet aspect de concertation gagnerait d'ailleurs à être renforcé dans l'avenir.

4.5 CINQUIEME CONDITION: L'HARMONISATION

Pour terminer, même si nous pensons qu'il faille respecter l'autonomie et les orientations des collèges dans leur implantation de la reconnaissance des acquis, compte tenu qu'il s'agit d'un champ nouveau dont les critères, les principes et les pratiques ne sont pas encore bien établis, il faudrait que les politiques locales s'inscrivent finalement dans une politique-cadre. Cette politique-cadre,qui serait déterminée dans un échange constant entre le ministère et les collèges, aurait le souci de préserver les couleurs locales, et aussi de garantir la qualité et la rigueur des services à offrir à l'étudiant adulte.

"Un autre aspect intéressant et important du dossier est qu'il constitue un modèle de partnership, ministère - collèges, respectueux du rôle propre du premier et de l'autonomie des seconds. Le ministère a décidé de l'implantation de la reconnaissance des acquis, a établi les orientations générales et fourni aux collèges les ressources techniques et financières dont ils ont besoin. Ce sont les collèges qui réalisent l'implantation, selon leur rythme et leur couleur locale, en établissant des consensus sur la base d'une démarche expérimentale et ce,dans un dialogue constant avec le ministère". (1)

---

(1) Robert Isabelle: "La reconnaissance des acquis extrascolaires et le collège de demain." Bulletin d'information. Avril 1986.

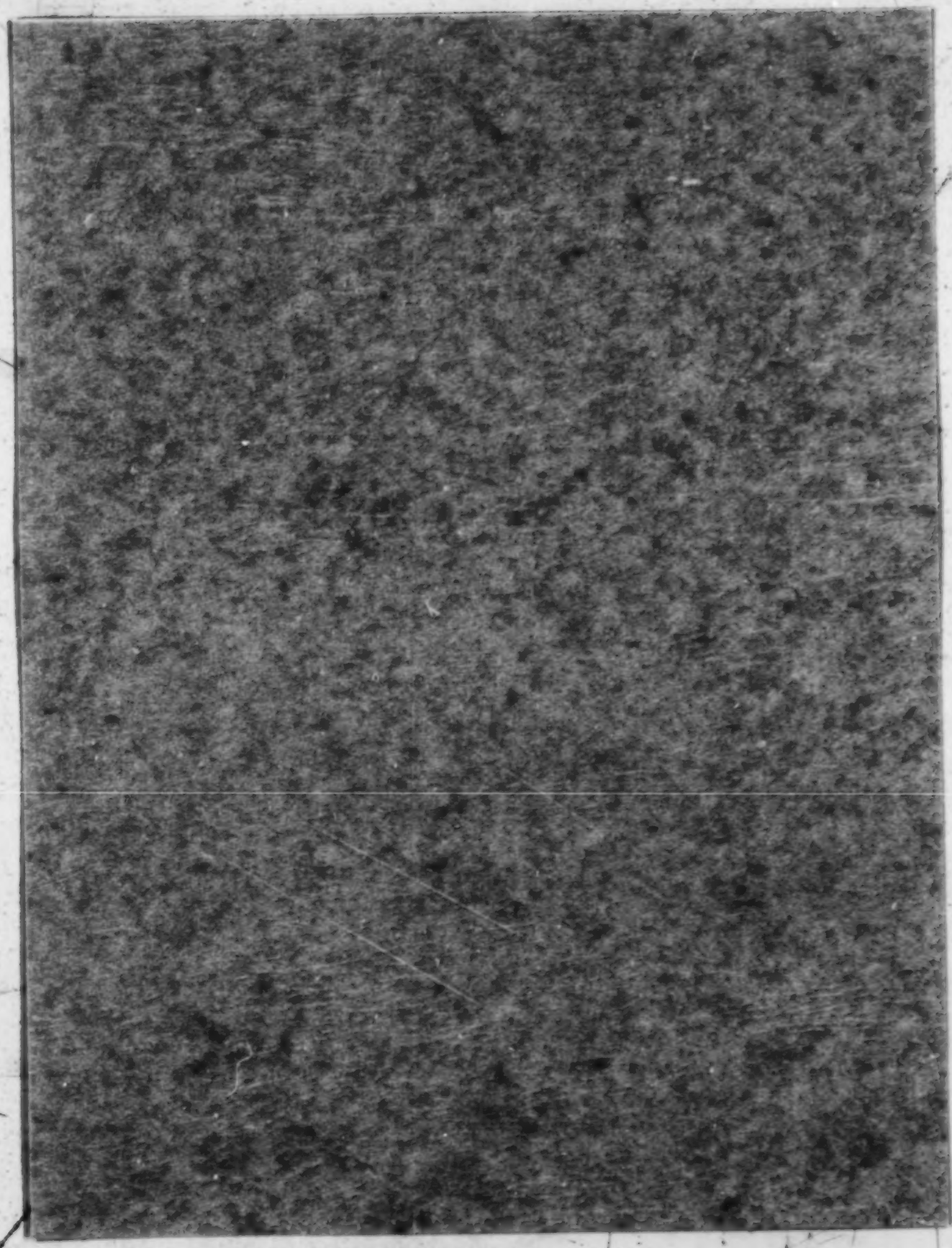

3.7 La priorité accordée au portfolio parce que c'est une méthode globale, souple, riche et qui permettait d'outiller rapidement les collèges.

On peut affirmer, compte tenu des actions réalisées et de la participation des collèges, que les choix stratégiques provinciaux ont permis que le dossier de la reconnaissance des acquis prenne un essor considérable.